

## GUIDE D'ÉLABORATION DE MON PLAN DE SOUTIEN

Des plans de soutien doivent être établis et mis à jour pour toutes les personnes qui reçoivent des services subventionnés par les Services d'intégration communautaire des personnes handicapées, qu'il s'agisse de services offerts par un organisme ou de services de cohabitation.

Les fournisseurs de services doivent se conformer aux lignes directrices et aux normes établies pour élaborer ou mettre à jour des plans de soutien qui contiendront les renseignements ou les protocoles nécessaires pour préserver la santé et la sécurité d'une personne, atténuer ses risques et répondre à ses besoins évalués.

Le présent guide accompagne le modèle de plan de soutien des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées. Les fournisseurs de services peuvent avoir élaboré – ou souhaiter élaborer – leur propre modèle. Ce qui importe, c'est que tous les plans de soutien contiennent les renseignements nécessaires pour répondre aux lignes directrices ministérielles énoncées dans la politique relative aux plans de soutien et le présent guide.

Un plan de soutien définit ce qu'il est important de savoir et de faire pour aider une personne à mener une vie personnellement satisfaisante, sûre et productive. Les renseignements contenus dans un plan de soutien sont essentiels, car, en plus de décrire comment les services de soutien doivent être fournis au quotidien, ils assurent l'adéquation entre les services de soutien et les besoins évalués d'une personne. Cette adéquation permet de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie d'une personne et d'assurer sa santé et sa sécurité. Lorsque les besoins en matière de soutien changent, les plans de soutien doivent être mis à jour en conséquence.

Un plan de soutien doit comprendre les éléments suivants :

- Éléments importants aux yeux de la personne
  - o Renseignements concernant les forces, les intérêts, les habitudes et les préférences de la personne
  - o Façons de faire pour tenir compte des préférences de la personne
  - o Précisions sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas pour une personne
- Éléments importants pour la santé et la sécurité de la personne
  - o Renseignements nécessaires sur l'état de santé de la personne
  - o Renseignements nécessaires pour aider la personne dans ses soins personnels et ses finances
  - o Renseignements nécessaires pour aider la personne à être autonome et en

sécurité. Les sections du modèle ne s'appliquent pas nécessairement à toutes les personnes.

### MES RENSEIGNEMENTS

La présente section introductive décrit les caractéristiques démographiques générales d'une personne, son réseau de soutien et ses coordonnées. Les renseignements demandés doivent être recueillis à partir de sources pertinentes (p. ex. dossier d'aiguillage, entretiens avec la personne et son réseau de soutien, données historiques).

## APPRENDRE À ME CONNAÎTRE

La présente section décrit des éléments importants aux yeux de la personne, notamment ce qui, dans sa vie, la comble, la contente, la reconforte, l'épanouit et la rend heureuse. Cette section devrait inclure des renseignements sur les forces, les goûts, les habitudes de la personne, les choses qu'elle doit faire, les endroits où elle veut aller, les personnes qu'elle souhaite rencontrer ou avec lesquelles elle souhaite entretenir des relations. Certains de ces renseignements peuvent être examinés durant l'élaboration d'un plan centré sur la personne ou recueillis au cours d'entretiens avec la personne et son réseau de soutien.

Cette section devrait être mise à jour à mesure que vous apprendrez à connaître la personne et qu'elle continuera à grandir et à faire des apprentissages.

### Mes forces, goûts et préférences

- Décrivez les forces et les besoins de la personne, ses traits de personnalité et ses caractéristiques, ses passe-temps, ses activités, etc. Comment pouvons-nous l'aider à s'épanouir dans le cadre de ces passe-temps et activités?
- Si la personne n'aime pas certaines activités, certains sujets, certaines situations, etc., décrivez-les. Comment pouvons-nous l'aider dans de telles circonstances?

### Habitudes quotidiennes

À quoi ressemble une bonne journée? Décrivez les habitudes quotidiennes de la personne : à quelle heure la personne se réveille-t-elle, se réveille-t-elle seule ou a-t-elle besoin d'être réveillée, comment se prépare-t-elle le matin, quand part-elle pour le travail/le lieu de son programme de jour/l'école, que fait-elle pendant ses temps libres, etc.

### Personnes qui comptent pour moi

- Inscrivez les personnes qui sont importantes pour la personne (personnes de soutien proches comme les membres de sa famille et ses amis, personnes de soutien de la collectivité, personnes de soutien rémunérées), ce que la personne aime faire avec ces personnes et à quelle fréquence.
- Décrivez si la personne effectue des visites à l'extérieur du foyer avec sa famille ou ses amis.
- Comment les services de soutien peuvent-ils renforcer les réseaux de soutien de la personne et s'appuyer sur ceux-ci?

### Mes aptitudes à communiquer

- Inscrivez des renseignements sur les comportements verbaux et non verbaux que la personne utilise pour dire ce dont elle a besoin, ce qu'elle souhaite avoir, ce qu'elle aime et n'aime pas et ce qui lui cause de la douleur ou un inconfort.
- Inscrivez des renseignements sur les technologies d'assistance ou dispositifs de communication que la personne utilise.
- Si la langue maternelle de la personne n'est pas l'anglais, ajoutez une documentation sur le besoin d'assistance linguistique de la personne et toute ressource connexe.

## INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT MA SANTÉ

La présente section décrit des éléments importants pour la santé et la sécurité de la personne et pour satisfaire et soutenir ses besoins médicaux et de santé. Ces éléments doivent comprendre l'ensemble des problèmes de santé, maladies, antécédents médicaux, médicaments, risques et services de soutien connexes. Un certain nombre de ressources doivent être utilisées pour remplir cette section, notamment les évaluations en bonne et due forme menées par des professionnels de la santé, les consultations, les évaluations liées à l'échelle d'intensité de soutien, les antécédents familiaux/médicaux, etc.

Lorsque les besoins en matière de soutien changent, les plans de soutien doivent être mis à jour en conséquence. Si des plans ou des protocoles supplémentaires sont nécessaires pour soutenir la santé de la personne, ils doivent être inclus dans le plan de soutien et être tenus à jour.

### Professionnels de la santé

- Ajoutez des renseignements relatifs à tous les professionnels de la santé qui s'occupent de la personne.
- Mentionnez tout autre professionnel de la santé additionnel.

### Mon état de santé

- Faites une brève description de tous les diagnostics médicaux, psychiatriques et physiques que la personne a reçus et décrivez l'incidence que ces diagnostics peuvent avoir sur la vie et le fonctionnement de cette personne.
- Comment peut-on aider la personne à gérer sa propre santé? (p. ex. en l'aidant à fixer ses propres rendez-vous et à savoir quels médicaments elle doit prendre et à quoi ils servent).
- Décrivez les choix de vie ou les comportements à haut risque qui peuvent avoir une incidence sur la santé de la personne.
- Décrivez le soutien qu'il faut apporter à la personne pour l'aider à changer à ces comportements et à atténuer leurs conséquences. Si un plan plus détaillé est nécessaire à cet égard, veuillez le décrire dans la section « Défis liés au soutien ».

### Mes antécédents médicaux

- Spécifiez tout problème médical latent, mais qu'il est toujours pertinent de faire connaître aux personnes de soutien : maladies physiques antérieures (opérations chirurgicales antérieures, blessures importantes, etc.), maladies mentales antérieures, expériences traumatisantes ou facteurs de stress liés au mode de vie.

### Ma consommation de médicaments

- Si la personne consomme des médicaments de façon régulière :
  - o Décrivez le médicament, la dose, la voie d'administration et la raison de l'utilisation.
  - o Décrivez comment le médicament est emballé et conservé.
  - o Décrivez les effets secondaires possibles et les mesures à prendre en cas d'effets secondaires.
  - o Nommez le médecin prescripteur et la fréquence de renouvellement du médicament.
  - o La personne prend-elle elle-même le médicament? Si oui, comment cela se passe-t-il? La personne prend-elle ses médicaments d'une manière autonome? A-t-elle besoin de rappels, d'encouragements ou d'instructions? (**Remarque** : Conformément à la réglementation des soins en résidence, l'auto-administration signifie que le résident prend lui-même ses médicaments, qu'il peut les conserver dans sa chambre et qu'il n'a pas besoin d'être observé par le personnel pendant qu'il les prend).

- Si la personne ne prend pas elle-même ses médicaments, une formation particulière est-elle nécessaire pour les lui administrer? Qui est autorisé à dispenser cette formation (p. ex. le personnel de l'organisme ou un fournisseur de soins de santé réglementés)? Qui a reçu une formation sur l'administration des médicaments?
- Existe-t-il un plan d'acquisition de compétences qui vise à aider la personne à apprendre à s'administrer elle-même ses médicaments?
- Expliquez la marche à suivre en cas d'erreur dans l'administration d'un médicament.  
**Remarque – en cas d'erreur dans l'administration d'un médicament, vous devez : 1) communiquer avec la pharmacie ou le centre antipoison et suivre les instructions; 2) soumettre un rapport d'incident à la Direction de la réglementation des soins en résidence et au travailleur des services communautaires.**
- **Si l'administration de médicaments est nécessaire, un registre d'administration des médicaments doit être versé aux dossiers.**
- Si la personne consomme des médicaments au besoin ou selon un protocole p.r.n. :
  - Décrivez le médicament, la dose, la voie d'administration et la raison de l'utilisation.
  - Décrivez comment le médicament est emballé et conservé.
  - Nommez le médecin prescripteur et la fréquence de renouvellement du médicament.
  - La personne prend-elle elle-même le médicament? Si oui, comment cela se passe-t-il? La personne prend-elle ses médicaments d'une manière autonome? A-t-elle besoin de rappels, d'encouragements ou d'instructions?
  - Si la personne ne prend pas elle-même ses médicaments, qui s'occupe de les lui administrer? Une formation particulière est-elle nécessaire pour les administrer à la personne?
  - **Le médicament administré au besoin (protocole p.r.n.) en réponse à un comportement particulier doit être recommandé par le médecin ou le psychiatre de la personne et le consentement de la personne ou de son subrogé est requis.**
  - **Si un protocole p.r.n. est nécessaire, il doit figurer aux dossiers.**
- Des médicaments nécessitent-ils des prélèvements sanguins périodiques? Si oui, pour quelles raisons?
- Décrivez les situations interdisant l'utilisation d'un médicament, les précautions à prendre au moment de la prise de ce médicament, les circonstances dans lesquelles il faut appeler le médecin et les paramètres d'utilisation à respecter. Remarque : ces informations sont généralement fournies par la pharmacie ou le médecin prescripteur.

## Protocoles médicaux

- **Si des plans ou des protocoles supplémentaires sont nécessaires pour soutenir la santé de la personne, ils doivent être inclus dans le plan de soutien et être tenus à jour.**
- Par exemple : protocole de crise, protocole p.r.n., protocole EpiPen.

## Délégation de soins infirmiers

- Dans certaines circonstances, il faut déléguer des tâches à des fournisseurs de soins non réglementés afin de favoriser l'accès aux soins. La délégation est l'élargissement des pouvoirs d'un membre du personnel infirmier ou d'un autre professionnel de la santé réglementé à un fournisseur de soins non réglementé qui n'est pas habilité à effectuer la tâche dans le cadre de son emploi. **Une tâche ne peut être déléguée qu'à une seule personne, et la personne à qui elle a été déléguée ne peut la déléguer à une autre personne.**

- Les membres du personnel infirmier peuvent déléguer à un fournisseur de soins non réglementé des tâches qui ne font pas partie du champ d'activités de ce dernier, dans la mesure où les principes suivants sont respectés :
  - L'employeur soutient la délégation de la tâche.
  - La tâche ne serait normalement pas exécutée par la personne ou un membre de sa famille dans le cadre de soins autoadministrés.
  - La tâche a des limites définies et ne requiert pas une démarche de soins infirmiers.
  - La nécessité de la tâche, son exécution et ses résultats escomptés ont été définis et consignés.
  - Le personnel infirmier donne au fournisseur de soins non réglementé une formation propre au client jusqu'à ce qu'il soit convaincu que le fournisseur de soins en question est capable de prodiguer les soins voulus en fonction de la tâche, de la personne et de l'environnement.
  - Le personnel infirmier est prêt à offrir son soutien et ses conseils au fournisseur de soins non réglementé pendant qu'il exécute la tâche.
  - Le personnel infirmier effectue périodiquement le suivi et l'évaluation des compétences du fournisseur de soins non réglementé.
  - Le personnel infirmier met fin à une délégation qu'il ne considère plus comme appropriée ou acceptable s'il survient un changement dans le statut ou la compétence du fournisseur de soins non réglementé.
- Exemples de tâches qui **pourraient** être déléguées :
  - aspiration buccale (bouche uniquement);
  - aide relative aux sondes urinaires et soins connexes; alimentation par sonde naso-gastrique et soins connexes.
- Le personnel infirmier autorisé doit élaborer un plan de soins de santé ou un plan de délégation de soins infirmiers. **Ce plan doit :**
  - préciser les soins infirmiers à déléguer, énumérer l'équipement nécessaire, décrire chaque étape des soins à prodiguer, passer en revue les résultats attendus des soins, mentionner le ou les risques de réactions indésirables liées aux soins, inclure un plan d'urgence bien défini, nommer les membres du personnel autorisés à prodiguer les soins;
  - donner aux personnes la possibilité de s'exercer à fournir les soins et de parfaire les compétences nécessaires pour fournir les soins;
  - être signé par le personnel infirmier qui délègue les soins et par chaque membre du personnel qui prodigue les soins;
  - être tenu à jour et comprendre une date de révision;
  - être conservé avec le plan de soutien.
- Exemples de tâches qui **ne peuvent pas** être déléguées :
  - soins d'une trachéotomie ou aspiration;
  - soins liés à un ventilateur.

## Allergies/réactions allergiques

- Précisez les allergies alimentaires, les piqûres d'insectes, les allergies saisonnières, les allergies aux animaux, les allergies au latex, les allergies médicamenteuses, etc.
- Faites la description de la réaction et de sa gravité.
- Spécifiez toute sensibilité ou réaction indésirable, avec sa description et sa gravité.
- Expliquez la marche à suivre en cas de réaction allergique.
- **Si la personne utilise un EpiPen, un protocole p.r.n. doit être inclus.**

## INFORMATION IMPORTANTE POUR MES SOINS PERSONNELS ET MES FINANCES

La présente section décrit les renseignements importants **pour** le maintien et le soutien des soins personnels d'une personne. Les préférences, l'autonomie et la dignité d'une personne doivent toujours être encouragées et prises en considération lorsqu'on fournit un soutien à une personne. Un certain nombre de ressources doivent être utilisées pour remplir cette section, notamment le dossier d'aiguillage de la personne, le plan centré sur la personne, l'évaluation liée à l'échelle d'intensité de soutien, les évaluations en bonne et due forme menées par des professionnels de la santé, les consultations, etc. Il est important de recueillir **tous** les renseignements nécessaires pour garantir la santé et la sécurité des personnes bénéficiant des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées.

Les choix et la dignité d'une personne seront toujours respectés. Toutefois, il existe de rares cas où les protocoles de sécurité et de surveillance ne correspondent pas aux préférences de la personne, mais demeurent nécessaires pour éviter un préjudice grave. Dans ce cas, il faut clairement définir le risque de préjudice et la mesure de protection nécessaire pour atténuer ce risque. Dans la mesure du possible, la personne doit être partie prenante du plan et tout doit être mis en œuvre pour lui expliquer pourquoi la mesure de protection est nécessaire.

Lorsque les besoins en matière de soutien changent, les plans de soutien doivent être mis à jour en conséquence.

Si des plans ou des protocoles supplémentaires sont nécessaires pour soutenir les soins personnels de la personne, ils doivent être inclus dans le plan de soutien et être tenus à jour.

## Capacités physiques et mobilité

- Décrivez le niveau de mobilité de la personne. Quelle est l'incidence de la mobilité sur la vie de la personne? Comment le personnel soutient-il la mobilité de la personne?
- Le soutien apporté a-t-il pour but de maintenir, d'accroître ou de réduire la mobilité?
- La personne est-elle exposée à un risque de chute? Quelles sont les mesures prises par les personnes de soutien lorsque surviennent des chutes ou pour prévenir celles-ci?
- La personne utilise-t-elle une canne, un déambulateur ou un fauteuil roulant? Si oui, remplissez la rubrique « Matériel requis ».
- La personne a-t-elle besoin d'être repositionnée dans son lit? Si oui, expliquez les besoins en détail.

- La personne a-t-elle besoin d'aide pour les transferts ou les levages?
  - o Faites référence à l'évaluation de l'ergothérapeute ou du physiothérapeute; expliquez le type de transfert ou de levage requis. *Par exemple : 1 personne, 2 personnes, etc.*
  - o Une formation spécialisée est-elle nécessaire pour effectuer le transfert ou le levage requis? Qui est formé et comment la formation est-elle dispensée? **Remarque** : la formation pour les levages et les transferts doit être propre à la personne.
- **Toute évaluation ou tout plan relatif à la mobilité doit être joint au plan de soutien.**

### Matériel requis

- Décrivez le matériel dont pourrait avoir besoin la personne : canne, déambulateur, fauteuil roulant, lève-personne, etc.
- Une formation spécialisée est-elle nécessaire pour utiliser le matériel? Qui offre la formation, et comment? Qui est la personne formée?
- Si vous le savez, d'où provient le matériel? Est-il loué ou a-t-il été acheté? Doit-il être entretenu? Si oui, à quelle fréquence, et par qui?
- Dressez la liste des pièces de matériel et des numéros de série correspondants.

### Physiothérapie et ergothérapie

- Énumérez les évaluations menées par un ergothérapeute ou un physiothérapeute avec les dates correspondantes. Décrivez brièvement l'évaluation. Quel est l'objectif de la thérapie?
- Un suivi ou une réévaluation sont-ils nécessaires, et si oui, quand?
- **Toutes les évaluations pertinentes doivent être jointes au plan de soutien.**

### Alimentation, régime alimentaire et nutrition

- Décrivez les préférences et les habitudes alimentaires de la personne.
- La personne participe-t-elle à la planification ou à la préparation des repas? Expliquez pourquoi.
- La personne a-t-elle des problèmes de déglutition ou d'étouffement qui nécessiteraient l'ingestion d'aliments hachés finement coupés en petits morceaux? Si oui, expliquez les besoins en détail.
  - o En cas de problèmes de déglutition ou d'étouffement, une évaluation doit être réalisée et versée aux dossiers de la personne.
- Indiquez toute position requise pendant ou après les repas.
- La personne a-t-elle besoin d'un régime alimentaire particulier? *Par exemple, un régime pour diabétique/régime contrôlé en glucides, riche en protéines, contrôlé en sodium, sans gluten, sans caséine, etc.*
  - o Comment le non-respect du régime alimentaire affecterait-il la santé de la personne?
- La personne a-t-elle des aversions pour certaines textures ou couleurs d'aliments?
- La personne a-t-elle besoin de suppléments nutritifs ou de substituts de repas?
- La personne est-elle suivie par un diététiste? Décrivez et incluez tous les plans ou évaluations pertinents.

- La personne a-t-elle besoin d'une sonde d'alimentation? Si oui, voir la section sur les soins infirmiers délégués ci-dessus.
  - o **Le personnel du Programme de nutrition à domicile du Manitoba doit intervenir lorsqu'une personne a besoin d'une sonde d'alimentation.**
- **Tout plan relatif à l'alimentation ou aux repas qui est nécessaire DOIT être inclus dans le plan. Par exemple : évaluation par un diététicien, évaluation de la déglutition, etc.**

## Se laver

- Décrivez les préférences et les habitudes de la personne quand il s'agit de se laver. *Par exemple : la personne préfère-t-elle les douches ou les bains? À quelle heure de la journée la personne aime-t-elle se laver?*
- À quelle fréquence se lave-t-elle?
- La personne se lave-t-elle seule ou a-t-elle besoin d'aide et de surveillance? Décrivez.
- Comment le soutien est-il apporté? *Par exemple : aucun soutien n'est requis; la personne a besoin de rappels, d'instructions verbales, d'aide pour entrer et sortir de la baignoire, d'aide pour se laver les cheveux ou le corps, etc.*
- Comment la surveillance est-elle assurée? *Par exemple : aucune surveillance n'est requise, le personnel attend à l'extérieur de la salle de bains, le personnel surveille la personne à l'intérieur de la salle de bains, etc.*
- Des mesures de sécurité sont-elles nécessaires pendant que la personne se lave? *Par exemple : température de l'eau, surfaces glissantes, etc.*
- La personne a-t-elle besoin d'un équipement spécial pour se laver? Décrivez-le en détail. *Par exemple : siège de bain, lève-personne, etc.*
- **Toute surveillance jugée nécessaire pendant le bain doit être assurée avec respect et dignité. Il faut tenir compte des préférences de la personne, mais c'est la sécurité qui doit primer.**

## Toilettes

- Décrivez les préférences de la personne en matière d'utilisation des toilettes.
  - o Comment le soutien est-il apporté? Comment l'intimité est-elle encouragée? *Par exemple : rappels, instructions verbales, aide pour s'asseoir sur les toilettes ou s'en lever.*
- Si la personne utilise des produits d'incontinence, décrivez la fréquence des changements de couches et les produits utilisés.
  - o Comment le soutien est-il apporté?
  - o Comment l'intimité est-elle encouragée? Décrivez le soutien mis en place pour appuyer l'indépendance.

## Autres habitudes de soins personnels

- Décrivez les préférences de la personne en matière de soins personnels, tels que l'utilisation de déodorants, le lavage des mains, le soin des ongles, le rasage, etc.
- Comment le soutien est-il apporté? *Par exemple : aucun soutien nécessaire, instructions verbales/rappels, aide concrète, etc.*

## Habillage

- Décrivez les préférences et les habitudes de la personne en matière d'habillement. Comment les choix de la personne sont-ils soutenus?
- Comment le soutien est-il apporté? *Par exemple : aucun soutien nécessaire, rappels, suggestions d'options appropriées, instructions verbales, aide concrète pour s'habiller, aide pour mettre ses chaussures, etc.*
- Décrivez les restrictions ou préférences d'habillement (sensibilités sensorielles, tissus, etc.).

## Soins buccaux

- Décrivez les préférences et les habitudes de la personne en matière de soins buccaux. Spécifiez les produits particuliers utilisés.
- Comment le soutien est-il apporté? *Par exemple : aucun soutien nécessaire, rappels, instructions verbales, aide concrète pour se brosser les dents et utiliser le fil dentaire ou entretenir une prothèse, etc.*
- Des soins dentaires spécialisés sont-ils nécessaires? *Par exemple : anesthésique nécessaire.*

## Soins de la peau

- Décrivez les préférences et les habitudes de la personne en matière de soins de la peau.
- Comment le soutien est-il apporté? *Par exemple : aucun soutien nécessaire, rappels, instructions verbales, aide concrète pour utiliser des lotions ou des onguents, etc.*
- La personne a-t-elle d'autres besoins en matière de soins de la peau? *Par exemple : peau sèche, éruptions cutanées, lésions cutanées, excoriation, sensibilités cutanées, etc.*
- Si des produits, lotions ou pommades en particulier sont nécessaires, mentionnez-les dans la section relative aux médicaments.
- **Toute évaluation pertinente ou protocole p.r.n. nécessaire pour les soins de la peau doit figurer dans le plan.**
- La personne a-t-elle besoin de soins de pieds spécialisés? Décrivez les soins prodigués et leur fréquence.

## Sommeil

- Décrivez les habitudes de coucher et de sommeil de la personne.
- La personne souffre-t-elle de troubles du sommeil? *Par exemple : insomnie, somnambulisme, terreurs nocturnes, etc.*
- La personne souffre-t-elle d'apnée du sommeil ou d'autres troubles respiratoires liés au sommeil?
  - o L'utilisation d'un équipement est-elle nécessaire? Décrivez.
  - o Toutes les évaluations pertinentes doivent être jointes au plan.
- La personne souffre-t-elle d'anxiété liée au sommeil ou manifeste-t-elle une résistance à l'heure du coucher?
- Quelle est l'incidence d'un mauvais sommeil sur l'humeur, le comportement et la santé de la personne?
- Est-il nécessaire de surveiller la personne pendant la nuit, de la tourner ou de changer un produit? Décrivez.

## Finances

- Décrivez les pratiques et habitudes de gestion financière de la personne.
- Quelle est la source de revenus de la personne? *Par exemple : revenus du travail, aide à l'emploi et au revenu, fonds familiaux, héritage/fonds en fiducie, etc.*
- Comment le soutien est-il apporté? *Par exemple : aucun soutien n'est requis, les personnes de soutien conservent la carte bancaire ou l'argent comptant en lieu sûr, la personne n'a pas accès à sa carte bancaire ou à son argent comptant, etc.*
- **Tous les renseignements doivent concorder avec le plan financier de la personne. Le plan financier doit être à jour et versé au plan de soutien.**

## SOUTENIR MA SÉCURITÉ ET MON AUTONOMIE

La présente section décrit les renseignements importants **pour** le maintien et le soutien de la sécurité d'une personne. Les préférences, l'autonomie et la dignité d'une personne doivent toujours être encouragées et prises en considération lorsqu'on fournit un soutien à une personne. Certains de ces renseignements sont examinés dans le cadre de l'élaboration du plan centré sur la personne, recueillis durant l'évaluation liée à l'échelle d'intensité de soutien ou contenus dans d'autres types d'évaluation comme les évaluations des risques, les évaluations psychiatriques ou psychologiques et d'autres documents professionnels. Les rubriques de la présente section ne s'appliquent pas à toutes les personnes. Il est important de recueillir **tous** les renseignements nécessaires pour garantir la santé et la sécurité des personnes bénéficiant des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées.

Les choix et la dignité d'une personne seront toujours respectés. Toutefois, il existe de rares cas où les protocoles de sécurité et de surveillance ne correspondent pas aux préférences de la personne, mais demeurent nécessaires pour éviter un préjudice grave. Dans ce cas, il faut clairement définir le risque de préjudice et la mesure de protection nécessaire pour atténuer ce risque. Dans la mesure du possible, la personne doit être partie prenante du plan et tout doit être mis en œuvre pour lui expliquer pourquoi la mesure de protection est nécessaire. Qu'un soutien soit offert au foyer ou dans la collectivité, la sécurité est primordiale.

Lorsque les besoins en matière de soutien changent, les plans de soutien doivent être mis à jour en conséquence.

Si des plans ou des protocoles supplémentaires sont nécessaires pour assurer la sécurité et l'autonomie de la personne, ils doivent être inclus dans le plan de soutien et être tenus à jour.

## Soutenir mon autonomie au foyer

- Décrivez le niveau d'autonomie de la personne au foyer. Quelles sont les activités qui nécessitent un soutien et comment celui-ci est-il apporté?
- Indiquez si la personne peut rester au foyer sans supervision et pendant combien de temps.
- Existe-t-il un plan pour préparer la personne à devenir plus autonome?
- **Si un plan de soutien personnalisé (personne seule au foyer) est nécessaire, il doit être joint au plan de soutien et versé aux dossiers.**

## Soutenir mon autonomie dans la collectivité

- Décrivez la participation de la personne à la vie communautaire. Comment les personnes de soutien aident-elles la personne à participer pleinement à la vie communautaire?
- Décrivez les excursions ou les activités auxquelles la personne participe dans sa collectivité – seule ou accompagnée par le personnel, sa famille ou son réseau de soutien.
- Existe-t-il un plan pour favoriser et accroître l'autonomie de la personne?
- **Si un plan de participation communautaire est nécessaire, il doit être joint au plan de soutien et versé aux dossiers.**
- La personne a-t-elle l'habitude d'errer ou de se perdre? Quelles sont les mesures proactives mises en place pour éviter que cela ne se produise? Si la personne se perdait, comment réagirait-elle? Comment les personnes de soutien interviendraient-elles?
- Si la personne se perdait ou était en difficulté dans la collectivité, que ferait-elle pour se sortir d'une telle situation? Comment demanderait-elle de l'aide et comment accéderait-elle à un soutien communautaire?
  - o Quelles sont les mesures de protection mises en place pour venir en aide à une personne dans la collectivité? *Par exemple : la personne dispose-t-elle d'un téléphone portable, comment pourrait-elle obtenir de l'aide, etc.*
- La personne a-t-elle des antécédents d'absences inexplicables du foyer, et ces absences ont-elles nécessité l'intervention d'un fournisseur de services ou de la police? Comment les personnes de soutien interviennent-elles?
  - o **Lorsqu'une personne a l'habitude de quitter le foyer sans explication, un protocole relatif aux personnes disparues doit être rempli et joint au plan de soutien.**
  - o **Lorsque les allées et venues d'une personne sont inhabituellement nébuleuses, les personnes de soutien doivent communiquer avec les services d'urgence.**
- Décrivez le mode de transport utilisé par la personne pour se rendre à son école, sur les lieux de son programme de jour ou à son travail. *Par exemple : fourgonnette du programme, véhicule du personnel, transport en commun, transport adapté, etc.*
  - o Comment un soutien est-il apporté?
- Décrivez le mode de transport de la personne lorsque cette dernière se déplace dans la collectivité. *Par exemple : marche, véhicule du personnel, transport en commun, transport adapté, etc.*
  - o Comment un soutien est-il apporté?
- La personne a-t-elle besoin d'un soutien pour entrer dans un véhicule ou en sortir? Si oui, un équipement est-il nécessaire? Décrivez.

## Défis liés au soutien

### - Soutien comportemental positif

- Comment les personnes de soutien peuvent-elles reconnaître l'escalade du comportement et intervenir en toute sécurité? Quelles sont les stratégies utilisées pour encourager la désescalade?
- La personne présente-t-elle un comportement d'opposition, un comportement très anxieux ou très agité? Existe-t-il des déclencheurs ou des événements déclencheurs de ces comportements?
- Comment le soutien est-il apporté? Décrivez les interventions préventives ou réactives utilisées.
- Comment la personne de soutien encourage-t-elle l'acquisition de stratégies d'adaptation?
- **Pour être prêt à intervenir face à un comportement dangereux, le personnel doit être formé et à l'aise avec les principes et les techniques d'intervention non violente en situation d'urgence.**

### - Autodestruction

- La personne a-t-elle des antécédents de comportements d'autodestruction? Affiche-t-elle des comportements d'autodestruction? Existe-t-il des preuves de ces comportements? Existe-t-il des déclencheurs ou des événements déclencheurs de ces comportements?
- La personne s'engage-t-elle dans des activités à haut risque susceptibles de lui nuire ou d'avoir une incidence sur sa santé?
- Comment le soutien est-il apporté? Comment le soutien peut-il limiter le préjudice?
- Décrivez les interventions préventives ou réactives utilisées. Comment la personne de soutien fait-elle le bilan de ce qui s'est passé avec la personne après la désescalade?

### - Préjudice à autrui

- La personne présente-t-elle un comportement agressif ou nocif? Le comportement a-t-il tendance à s'intensifier rapidement ou de manière imprévisible? La personne verbalise-t-elle ses intentions? La personne a-t-elle déjà porté atteinte à l'intégrité physique d'autres personnes dans le passé?
- Comment les personnes de soutien peuvent-elles reconnaître l'escalade du comportement et intervenir en toute sécurité? Existe-t-il des déclencheurs ou des événements déclencheurs de ces comportements?
- Décrivez les interventions préventives ou réactives utilisées. Comment la personne de soutien fait-elle le bilan de ce qui s'est passé avec la personne après la désescalade?
- **Remarque – Une intervention physique ne doit être envisagée qu'en l'absence d'une solution de rechange plus sûre et uniquement lorsque les risques liés à l'absence d'intervention sont plus importants que ceux liés à une intervention physique. Le personnel qui procède à une intervention physique doit être bien formé et compétent. Par ailleurs, un plan de soutien comportemental ou un plan de pratiques restrictives (dont la contention) doit être élaboré en collaboration avec le travailleur des services communautaires.**

### - Domages matériels

- La personne a-t-elle déjà endommagé des biens par le passé ou a-t-elle tenté de le faire? Le comportement s'intensifie-t-il rapidement ou de manière imprévisible?
- Comment les personnes de soutien peuvent-elles reconnaître l'escalade du comportement et intervenir en toute sécurité? Existe-t-il des déclencheurs ou des événements déclencheurs de ces comportements?

- Décrivez les interventions préventives ou réactives utilisées. Comment la personne de soutien fait-elle le bilan de ce qui s'est passé avec la personne après la désescalade?
- Abus ou exploitation
  - La personne a-t-elle été abusée ou exploitée dans le passé? Comment la personne se protège-t-elle contre la victimisation ou l'exploitation? La personne comprend-elle suffisamment les risques liés à certaines situations? Comment la personne s'est-elle débrouillée pour obtenir de l'aide dans le passé?
  - Comment le soutien est-il apporté? Comment les personnes de soutien peuvent-elles limiter les dommages?
  - Décrivez les stratégies ou les interventions utilisées.
- **Si un plan de soutien comportemental, un plan de mise en œuvre de pratiques restrictives (dont la contention) ou un plan de réduction des dommages est nécessaire, il doit être joint au plan de soutien et versé aux dossiers. Il faut toujours consulter un travailleur des services communautaires avant d'avoir recours à un plan de ce genre.**

### Situation d'urgence

- Comment la personne se comporterait-elle si une urgence survenait? Comment la personne se comporte-t-elle durant les exercices? Comment le soutien est-il apporté?
- La personne a-t-elle besoin d'aide pour évacuer le foyer ou se mettre à l'abri durant une situation d'urgence? Existe-t-il un plan d'évacuation ou d'intervention en cas d'urgence particulier pour cette personne?
- Quels risques ont été recensés durant l'évaluation des risques menée en vertu de la réglementation des soins en résidence? À quels autres risques s'exposerait la personne si elle devait évacuer le foyer ou se mettre à l'abri?